

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

AGENCE DE GESTION DES ROUTES (AGEROUTE GUINEE S.A)

UNITE DE GESTION DES PROJETS TRANSPORTS (UGP-BAD)

**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET
(Services de consultants individuels)**

Secteur des Transports

N° d'Identification du projet : N°P-Z1-DB0-256

Référence de l'avis : N° 005C/MI/AGEROUTE/UGP-BAD/2026 du 25 Juin 2026

Intitulé de la mission : Recrutement de d'un (01) Comptable au sein de l'Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD)

Date 25 Juin 2026

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu des financements du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir les coûts des projets routiers financés par ce Groupe. Il s'agit actuellement i) du Projet de route Lola-N 'Zoo-frontière de la Côte d'Ivoire en cours de réalisation dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'aménagement de routes et de facilitation du transport au sein de l'Union du fleuve Mano (PAR-FT/UFM) en cours d'exécution, ii) du Projet de route Coyah-Farmoréah-frontière de Sierra Leone, également en cours d'exécution, iii) du Projet multinational de route Boké-Québo entre la Guinée et la Guinée Bissau en cours de démarrage et iv) le Projet d'aménagement de la route inter-états Labé-Mali (Ville) – Kédougou – Fongolembi qui est en cours de démarrage.
2. L'Unité de Gestion des Projets de la Banque Africaine de Développement (UGP-BAD) est l'organe unique chargé du suivi de l'exécution des projets de transports financés par le Groupe de la Banque Africaine de Développement et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces prêts et dons pour financer les contrats de services d'un (1) comptable au sein de l'équipe de l'UGP-BAD.
3. Placé(e) sous la supervision du Responsable Administratif et Financier de l'Unité de Gestion des Projets Transports-BAD (UGP-BAD), les services prévus au titre de ce contrat de prestation de comptable comprennent globalement la tenue de la comptabilité et la préparation des états financiers du projet dont il est en charge.

Au titre de la gestion comptable :

- Tenir régulièrement des comptes de l'UGP-BAD - (saisie des pièces comptables dans le logiciel) gestion des stocks ; suivi des fournisseurs ; analyse et justification des comptes de l'avance et de tiers ;



- Préparer des demandes de décaissement (paiement direct, remboursement, reconstitution du compte spécial) et soumission au RAF ;
- Alimenter de façon permanente les données et mettre à jour le système comptable informatisé, préparer et saisir l'ensemble des pièces comptables ;
- Produire des états financiers de synthèse annuels (bilan, TER, état de réconciliation du compte spécial, etc...) ;
- Tenir des livres de banque et suivre tous les comptes ;
- Élaborer mensuelle des états de rapprochements bancaires et soumettre à la validation du RAF et à l'approbation du Coordonnateur ;
- Préparer les imputations comptables ;
- Établir sous format électronique les imputations comptables dans le formulaire A1 et A2 dans le cadre des états récapitulatifs des dépenses ;
- Établir sous format électronique les imputations comptables dans le formulaire A3 dans le cadre du budget prévisionnel d'activité, pour la reconstitution du compte spécial ;
- Archiver et classer l'ensemble des pièces justificatives et autres données financières du projet ;
- Participer aux missions de contrôle et d'audit et de supervision financière ;
- Préparer les états d'honoraires ou de salaires et / ou indemnités sur le projet
- Analyser les soldes de comptes du projet ;
- Contrôler journalièrement l'éligibilité des dépenses avant engagement.

Au titre de la gestion du patrimoine :

- Remplir les chèques, parapher les souches et les soumettre aux signataires ;
- Tenir à jour le registre des immobilisations et leur codification correcte ;
- Conduire sous la supervision du RAF de l'inventaire annuel des immobilisations du projet et de l'UGP.

Au titre de la participation aux activités du Projet :

- Contribuer à la programmation des activités du projet dont il est en charge et des autres projets BAD ;
- Contribuer à la préparation des rapports du projet et des autres projets BAD à l'UGP-BAD ;
- Contribuer à la préparation des rapports d'activités trimestriels ; semestriels et annuels de l'UGP-BAD

En matière de gestion administrative :

- Préparer les liasses comptables et financières à la demande du RAF ;
- Contribuer au renforcement des capacités des collègues du projet de l'UGP-BAD sur les procédures administratives et financières de l'UGP-BAD et de la Banque ;
- Accomplir toute tâche connexe demandée par le RAF ;

En matière de gestion budgétaire :

- Assister le RAF dans la préparation et la reprogrammation budgétaire ;

A



- Suivre l'exécution budgétaire globale et partager à temps, avec le RAF de l'UGP toutes les anomalies.

- Documents à produire

- Journaux comptables, balance générale, auxiliaires et analytiques, Grand livre Général et auxiliaire, rapport d'analyse budgétaire, états de rapprochement bancaire, DRF, et DPD ;
- Tableau hebdomadaire de suivi des activités relevant du volet fiduciaire ;

Outils de Travail

La maîtrise du logiciel Tom2pro est fortement recommandée.

4. La durée du contrat sera d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin des projets.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à travers l'adresse ci-dessous :

Ministère des Infrastructures

Agence de Gestion des Routes / Unité de Gestion des Projets de Transport BAD sis à l'immeuble MISS POKOU, Appartements 7A, 7B et 8B, Quartier Téminétaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée.

E-mail : amara.diabate@ageroute.gov.gn et tamim-dar.sylla@ageroute.gov.gn

Tél : (+224) 628 68 77 37/624 63 19 53

5. Le Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics à travers l'Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (*documentation, référence de prestations similaires avec les justificatifs, expériences des missions similaires etc.*).
6. Les consultants doivent posséder les qualifications et expériences suivantes :
 - Avoir au moins BAC+3 en comptabilité, finances, gestion, audit ou contrôle de gestion ;
 - Capitaliser (i) un nombre d'années d'expérience générale d'au moins cinq (05) ans dans une organisation publique ou privée de gestion, de comptabilité, d'audit (société d'expertise comptable), dans une équipe de gestion administrative, comptable et financière ou de suivi financier d'un projet de développement, et ; (ii) un nombre d'années d'expérience spécifique d'au moins cinq (5) ans dans une équipe de gestion comptable et financière d'un projet financé par un partenaire multilatéral de développement (Banque mondiale, Banque africaine de développement, etc.) ;
 - Avoir une bonne maîtrise des normes de l'Acte Uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière (AUDCIF) et du SYCEBNL;



A

- Expérience probante requise en matière de tenue de la comptabilité de projets de développement financé par des bailleurs de fonds multilatéraux (Banque mondiale, Banque africaine de développement, etc.) ;
 - Expérience avérée en matière de production d'états financiers de synthèse annuels adaptés aux projets de développement selon les exigences du bailleur ;
 - Connaissance souhaitée des procédures de décaissement du Groupe de la Banque africaine de développement et celles du Gouvernement guinéen ;
 - Expérience dans la gestion des stocks ;
 - Très bonne maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word etc.) et de la gestion comptable informatisée ; aptitude à maîtriser sur support informatique l'ensemble des paramètres constituant la comptabilité d'un projet de développement à plusieurs composantes ;
 - Connaissance et maîtrise indispensables d'un logiciel de gestion comptable et financière adapté aux projets de développement ;
 - Rigoureux, organisé, méthodique, intègre et engagé ;
 - Facilité à travailler avec les chiffres ;
 - Disponibilité et aptitude à travailler en équipe.
7. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.
8. Les consultant(e)s seront évalué(e)s sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

I- Qualification et Expérience générale		30 pts
1.	a) Formation : Avoir au moins BAC+3 en comptabilité, finance, gestion, audit ou contrôle de gestion <i>« Les candidats n'ayant pas le niveau de formation requis seront éliminés ».</i>	
2.	b) Expériences Générales : Avoir cumulé cinq (5) années d'expériences professionnelles dans le domaine de comptabilité, finance, audit et contrôle Modalité d'application : Expérience professionnelle égale à 5 ans : 20 pts Deux (2) points par années d'expérience supplémentaires plafonnées à 10 points	30 pts



Guinée

	Expérience professionnelle inférieure à 5 ans : 0 point		
	II- Expérience spécifique		65 pts
1.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir au moins 05 ans d'expérience en qualité de Comptable dans un projet financé par un partenaire multilatéral de développement (Banque africaine de développement, Banque mondiale, Banque islamique de développement, etc...) 40 points pour 5 ans expérience Chaque année d'expérience supplémentaire sera notée à 05 points jusqu'à la limite de 10 points	50 pts	
2.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Expérience en qualité de Comptable dans un projet financé par le groupe de la Banque africaine de développement (BAD). A raison de 5 points par projet 	10 pts	
3.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Connaissance des procédures de décaissement du groupe de la Banque Africaine de Développement et celles du Budget d'Investissement de la Guinée. - Connaissances des procédures BAD attestées par une attestation/certificat de formation, de travail, de service fait,... (2,5 points) - Connaissances des procédures nationales de Guinée attestées par une attestation/certificat de formation, attestation de travail, de service fait,... (2,5 points) 	5 pts	
	III- Connaissance linguistique et informatique		5pts
1.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir participé au cours des cinq (5) dernières années à des formations (stage, atelier, séminaire) sanctionnées par une attestation de formation en utilisation des logiciels de gestion de projets (TOMPRO, SUCCESS ou équivalent) 	5 pts	
Total			100 Points

Le score minimum requis pour être présélectionné est de 70 points/100.

Le/la candidat(e) ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure au score minimum ci-dessus sera invité(e) à négocier un contrat. Il devra alors fournir un casier judiciaire datant d'au moins de trois (3) mois.

Au cas où des consultant(e)s seront classé(e)s 1er ex-aequo, le/la candidat(e) ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évalué pour le critère II.1 sera sélectionné(e).

Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Coordinateur de l'UGP-BAD ;



A

- Une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Coordinateur de l'UGP-BAD ;
- Un CV détaillé et signé ;
- Une copie légalisée du ou des diplômes ;
- Les attestations ou certificats de services faits ;
- Les références des anciens employeurs ;
- Tout autre document attestant une prestation antérieure.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures suivantes : 08h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi (Heure locale soit GMT).

Adresse : Unité de Gestion des projets - BAD, sis à l'immeuble *MISS POKOU*, Appartement 7A,7B & 8B Quartier Téminétaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée

Contacts : amara.diabate@ageroute.gov.gn et tamim-dar.sylla@ageroute.gov.gn

Téléphones : (+224) 628 68 77 37/624 63 19 53

Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être rédigés en Français, envoyés par courriel en version PDF aux adresses emails ci-dessus ou déposés la version papier à l'adresse suivante : Unité de Gestion des projets BAD, sis à l'immeuble

MISS POKOU, Appartement 7A,7B & 8B Quartier Téminétaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée, au plus tard le 21 Juillet 2026 à 10h 30 (Heure locale) et y porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt relative au recrutement d'un Comptable au sein de l'UGP-BAD** ».

Conakry le 25.06.2026

Le Coordonnateur



Amara DIABATE

